

La Provisure

Aux Parents d' l ves
de la cit  scolaire Alain Borne

Mont limar, le 5 novembre 2020.

Affaire suivie par
La Provisure

T l phone
04 75 92 34 34

M l
ce.0260015a@ac-grenoble.fr

Adresse
10 Place du th  tre
CS 50339
26216 MONTE LIMAR CEDEX

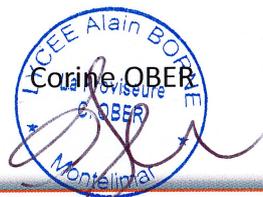
Objet : Protocole d'entr e dans la cit  scolaire A. Borne

Madame, Monsieur,

Je vous invite   prendre connaissance du protocole d'entr e dans la cit  scolaire mis en place dans le cadre du plan VIGIPIRATE.

Je vous remercie de bien vouloir vous y conformer.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'assurance de ma consid ration distingu e.



PROTOCOLE D'ENTREE DANS LA CITE SCOLAIRE

Parents ou visiteurs :

Pr ambule : les familles sont re ues uniquement sur rendez-vous.

En cas de visite impromptue, l'entr e de l' tablissement leur sera refus e.

Le visiteur se pr sente   l'accueil de l' tablissement muni d'une pi ce d'identit  (carte d'identit , passeport).

Le visiteur signe le registre d'entr e et sp cifie le motif de la visite.

Le visiteur se rend dans le hall d'entr e du coll ge ou du lyc e.



L'acc s aux couloirs et aux salles de classe ne peut se faire qu'accompagn  par un adulte de l' tablissement.

A la sortie, le visiteur contresigne le registre.

Toute personne contrevenant au r glement d'acc s caract risera un d lit d'intrusion.